

Bien que l'optimisme ait la peau dure chez les Tunisiens, le doute a réussi à s'implanter dans les esprits quant au devenir des droits des femmes et de leurs acquis juridiques, économiques et sociaux. Des droits que la société tunisienne a intégrés dans son cursus culturel et politique après plus de 50 ans de la promulgation du Code du statut personnel et après que les Tunisiens ont cru que la question de l'identité tunisienne ne se poserait jamais. Certitude confortée par l'appartenance zeïtounienne des pionniers de l'émancipation de la femme tunisienne, Tahar Haddad en l'occurrence, et par l'empreinte indélébile de la Chariâa islamique dans le CSP sous le signe de «l'Ijtihad».

Aujourd'hui, la pérennité de ces droits est mise en doute. Des voix appellent au rétablissement de la polygamie, à l'abolition de la mixité, au retour des femmes au foyer, à la création de la profession de «ma'adhoun». On en arrive jusqu'à se servir de signes distinctifs d'apparence, sans plus, pour départager les femmes tunisiennes. On parle de «mouhjabat», de «mounaqabat» et de «safirat», et cela même au plus haut niveau de la hiérarchie. Malgré les assurances apportées par les nouveaux hommes forts du pays promettant de «ne pas toucher aux acquis de la femme sauf pour les améliorer», la confiance n'arrive pas à s'installer et à rassurer un bon nombre de femmes et de défenseurs des droits de l'Homme. Un vent de polémique a balayé le passage du prédicateur Wajdi Ghenim, surnommé à l'occasion «l'exciseur des fillettes» et une vague d'indignation a suivi «l'auto-législation» du mariage coutumier par ses adeptes, en majorité des jeunes.

Ces épisodes ont défrayé la chronique, choqué, déçu et surtout inquiété jusqu'à penser que leur finalité relève plus de la diversion et de la tactique politiques. Et quand bien même la vigilance reste de rigueur car la société tunisienne est bel et bien plurielle, multiculturelle et, aujourd'hui, cette diversité s'exprime et revendique son droit d'exister. Droit légitime tant que les libertés sont respectées et les valeurs républicaines préservées. Plus d'une année après la révolution de la dignité et de la liberté, le débat autour de la condition féminine reste entier. Il est politique : peu de femmes dans les partis politiques, en tout cas aucune parmi les leaders. Il est historique et moral : la femme doublement martyr de la révolution : une première fois sur le champ de bataille contre le despotisme et une deuxième fois, à l'aune de la mémoire collective qui semble l'avoir occultée dans un de ces chemins sombres et sinueux. La femme a participé à la révolution, elle fait partie des martyrs, mais qui en parle, qui s'en souvient ? Il est culturel, existentiel : la femme cachée derrière le niqab, manipulation ou libre choix ?

Le thème officiel de la Journée internationale de la femme 2012 est : « L'autonomisation des

femmes rurales et leur rôle dans l'éradication de la pauvreté et de la faim, le développement et les défis actuels». La marginalisation économique est un autre pan du débat qu'il convient de lancer pour construire la démocratie dont rêvent toujours les Tunisiens. Dans une récente enquête sur la violence à l'encontre des femmes, les experts parlent de violence économique à l'égard des femmes parmi d'autres formes de violences. La chute du mur de la peur et, dans une moindre mesure, l'exercice de la liberté d'expression sont, à ce jour, les seuls acquis de la révolution du 14 janvier. Le combat pour les libertés individuelles se poursuit.

Source: allAfrica